Envoyé en préfecture le 21/02/2026
Reçu en préfecture le 21/02/2026
Publié le
ID : 035-213503071-20260212-2026DCM07-DE

DEPARTEMENT---
ILLE-ET-VILAINE

ARRONDISSEMENT
RENNES
-----CANTON-----
MONTAUBAN-DE-BRETAGNE

COMMUNE DE SAINT-PERN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 FÉVRIER 2026

Date de convocation : 06/02/2026

Nombre de conseillers
en exercice : 15
présents : 15
votants : 15

L'an deux mil vingt-six, le douze février, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-PERN légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la Salle de la Mairie, sous la présidence de Mme Marie-Hélène FRÉNOY, Maire.

Etaient présents : Philippe TESSIER, Diane ACHTEN, Yannick MASSÉ (Adjoints), Célia BOUVIER, Christine DEMAY, Vivien HANOT, Jean-Claude HARLÉ, Mireille LEVACHER, Colette PIEL, Madeleine PIEL, Michel POULNAIS, Jean-François RENAIS, Jean-Jacques ROUAULT, Valérie URVOY.
Formant la majorité des membres en exercice.

Absent : ----------

Mr Michel POULNAIS a été élu Secrétaire de séance.

Délibération N° 2026-07 – DEMANDES DE SUBVENTIONS DES ASSOCIATIONS
Inscrit à l'ordre du jour

Diane ACHTEN présente les demandes de subvention pour lesquelles la commission communale « associations » du 10 février dernier a émis un avis :

* A.P.E. (Amicale des Parents d'Elèves) de Saint-Pern
Demande de subvention de 500 € destinée à participer au financement d'un spectacle proposé lors du carnaval le 07 mars 2026 : avis favorable de la commission communale
A l'unanimité, le Conseil Municipal vote une subvention de 500 € à l'A.P.E.

* Association des Chasseurs de Saint-Pern
Demande de subvention de 383 € compte tenu du solde négatif de leur budget, lié à l'achat de bracelets pour les battues aux sangliers : avis favorable de la commission communale
A l'unanimité, le Conseil Municipal vote une subvention de 383 € à l'Association des chasseurs.

* Association des Anciens Combattants de Saint-Pern
A l'unanimité, le Conseil Municipal vote une subvention de 80 €

* Associations des Restaurants du Coeur, du Secours catholique et du Téléthon
A l'unanimité, le Conseil Municipal vote une subvention de 70 € à ces 3 Associations

Envoyé en préfecture le 21/02/2026
Reçu en préfecture le 21/02/2026
Publié le
ID : 035-213503071-20260212-2026DCM07-DE

* Pour les sorties scolaires des collégiens et lycéens, reconduction du dispositif à savoir 5 € x nuitée avec un maximum de 50 € par année scolaire, sur présentation d'un état par l'établissement

* Comité des Fêtes de Saint-Pern

Demande de subvention de 2 000 € dans le cadre de la traditionnelle fête de Pâques
La commission communale était favorable à une présentation de cette demande devant le Conseil Municipal lors de la séance de ce jour.
Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal vote une subvention de 1 600 € au Comité des Fêtes de Saint-Pern compte tenu du déficit de l'an dernier et opte pour revoir la situation selon le résultat de la fête de Pâques 2026.

* A.S.P.N. de Saint-Pern

Demande d'une subvention de 700 € (600 € noté sur le budget prévisionnel)
Après échanges, la majorité de la commission communale propose d'octroyer une subvention de 400 € ; Quant à Jean-Claude HARLE, membre de la dîte-commission, il aurait souhaité une proposition de subvention de 600 €.
Par 13 voix POUR, le Conseil Municipal vote une subvention de 400 € (Jean-Claude HARLE co-Président et Madeleine PIEL, co-Présidente Trésorière de cette association ne prennent pas part au vote).

* Association Gym Volontaire Saint-Pernaise

Demande d'une subvention pour l'achat de matériel : 200 € proposés par la commission communale
Par 13 voix POUR, le Conseil Municipal vote une subvention de 200 € (Christine DEMAY, Présidente et Mireille LEVACHER, Trésorière de cette association ne prennent pas part au vote).

Pour copie certifiée conforme,
Le Registre dûment signé,

Mme La Maire,
Marie-Hélène FRÉNOY :

